

Le Journal

N°18 - décembre 2019

Dossier
pages 6 à 9
SPÉCIAL
DÉCHETS

Une nouvelle vie
pour **2 TONNES**
de jouets grâce
à la Collecte solidaire
de la **CCVBA**

Communauté
de Communes

Vallée des Baux-Alpilles

Aurville

Les Baux de Provence

Eygalières

Fontvieille

Mas-Blanc des Alpilles

Maussane les Alpilles

Mouriès

Le Paradou

Saint-Étienne du Grès

Saint-Rémy de Provence

Laisse
parler
ton
cœur



ecosystem
Agir c'est protéger





Le Mot du Président

Ce numéro spécial
déchets met
à l'honneur
la valorisation,
le réemploi
et vous expliquera

tout sur le geste de tri,
les services proposés
ou en cours de déploiement.

Vous lirez également dans le journal
toute l'actualité des aménagements
réalisés ou engagés sur les zones
d'activité, la voirie, les réseaux d'eau,
d'assainissement et de pluvial,
mais également sur les équipements
des milieux aquatiques.

Vous pourrez également suivre la vie
économique des Alpilles à travers
les diverses manifestations et salons,
l'accompagnement des entreprises,
mais également la promotion
du tourisme menée par l'office
de tourisme intercommunal.

Vous y découvrirez enfin les projets
pédagogiques menés depuis mars
par la Communauté de communes
à destination des plus jeunes.

Joyeuses fêtes à tous !

Réseaux sociaux

Rejoignez-nous sur FB pour connaître toute l'actualité de la CCVBA. La Communauté de communes développe son réseau de followers sur Facebook. Avec 590 mentions j'aime la page, pour 613 abonnés et post réguliers... Complétez la liste des "amis de la CCVBA", cliquez sur FB pour suivre l'actualité de la Collectivité.

Ouverture au public

Les services de la CCVBA vous accueillent en continu (ouverture le midi) du lundi au vendredi au 23, avenue des Joncades basses - zone d'activité de La Massane 13210 Saint-Rémy-de-Provence : ouverture au public : Nouveaux horaires en continu du lundi au jeudi 8h30-17h30 et le vendredi 8h30-16h30. ● ACCUEIL ☎ 04 90 54 54 20 ● INFO DÉCHETS 04 84 510 620. ● En dehors des horaires d'ouverture : NUMÉRO URGENCE TECHNIQUE EAU-ASSAINISSEMENT ☎ 06 75 38 40 60.

Un guide Eau-Assainissement

La CCVBA élabore un guide pratique du raccordement au réseau public d'assainissement collectif qui sera remis aux Communes et accessible en ligne à destination de toute personne devant se raccorder au réseau d'assainissement collectif dans le cadre d'une construction ou d'une extension.

Recyclons nos sapins

Du 2 au 31 janvier 2020, la CCVBA mettra en place un dispositif de collecte des sapins de Noël, comme les années précédentes. Au minimum un point de dépôt sera installé dans chaque commune. En 2018 plus de 700 sapins avaient ainsi été dirigés vers la filière de valorisation des déchets verts pour être transformés en compost pour l'agriculture ou les espaces verts. De quoi offrir une seconde vie à ces sapins, tout en faisant un geste pour l'environnement !

Avis aux associations

Associations, vous souhaitez être accompagnées dans vos gestes de tri lors de vos manifestations, faites appel à nos Conseillers du tri ! Renseignements service Info déchets.

Partenariats-Tourisme

Vous êtes prestataire touristique ? Devenez partenaire de l'Office de tourisme Alpilles-en-Provence ! Vous pourrez bénéficier d'un large éventail de services pour valoriser et développer votre activité. Pour tout renseignement : ● Office de tourisme place Jean Jaurès (Saint-Rémy-de-Provence) ● 2, rue du Temple (Mouriès)
● Avenue des Moulins (Fontvieille).
● Courriel : alpillesenprovence@gmail.com

DÉVELOPPEMENT ÉCO & ZONES D'ACTIVITÉ

2.500 000 € investis pour booster l'attractivité de la zone d'activité de La Gare

La CCVBA a développé avec la Commune de Saint-Rémy-de-Provence

et l'association "Les Z'Actifs", le programme de requalification de la zone d'activité de la Gare.

Objectif, améliorer l'esthétique, le confort et l'attractivité commerciale.



Avec un investissement de près de 2,5 millions €, la CCVBA propose aujourd'hui une zone modernisée et attractive favorisant la dynamique commerciale et la qualité de vie, dans ce secteur proche du centre-ville. Cette opération de requalification urbaine a bénéficié du soutien financier du Conseil départemental dans le cadre du Contrat départemental de développement et d'aménagement, au même titre que les projets en cours. (Lire ci-contre).

Au programme du chantier

- La valorisation des entrées de la zone, en particulier au niveau du rond-point de la Gare et entre le chemin de Chalamon et la RD99.
- La sécurisation des différents modes de circulation (piétons, personnes à mobilité réduite, cyclistes et automobilistes).
- La reprise des trottoirs en béton désactivé et des voiries, avec un maintien du nombre de places de stationnement.
- Le renforcement des espaces verts et le traitement paysager : mise en valeur des carrefours, plantations méditerranéennes, revêtements qualitatifs des trottoirs...
- L'implantation de totems pour renforcer la visibilité des entreprises.
- La rénovation de l'éclairage public avec la mise en place de LED permettant des économies d'énergie, l'installation de fourreaux en prévision du programme de vidéo-surveillance communal.
- Les travaux ont été organisés en coordination avec le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, qui a réalisé la piste cyclable au nord de la RD99.



SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE

Extension de la tranche 4 de la ZA de la Massane

Au printemps 2019 ont également débuté sur Saint-Rémy-de-Provence les travaux de viabilisation de 3,3 hectares sur la Massane (Extension 4). Après 6 mois de chantier, les travaux se terminent par les plantations.

Afin de tenir compte de l'insertion paysagère et des enjeux environnementaux, une haie plantée de 4 mètres de large en limite ouest du site permettra de maintenir un corridor écologique et d'assurer un masque visuel avec les zones agricoles voisines. Une surface de 25.000 m² sera donc nouvellement dédiée à l'accueil d'entreprises, pour un coût d'investissement de la CCVBA de 737.700 € HT.

EYGALIÈRES Les Grandes Terres
AUREILLE ZA Les Trébons

Lancements d'études

Afin d'équilibrer l'offre foncière économique sur l'ensemble du territoire, la Communauté de communes a lancé durant l'été des études de faisabilité pour l'extension des zones d'activités des Trébons (Aureille) et des Grandes Terres (Eygalières).

Sur chacune de ces zones sera étudiée la possibilité d'offrir des locations immobilières pour de jeunes entreprises désireuses de démarrer leurs projets à des tarifs adaptés.



Travaux & territoire



Avenue des Alpilles à Mouriès

La Commune de Mouriès a souhaité créer un cheminement doux en bordure de l'avenue des Alpilles pour protéger les piétons le long de cette voie. La CCVBA a saisi l'occasion pour créer un réseau pluvial sous ce trottoir et en a profité pour remplacer la canalisation d'eau potable et les branchements. Auparavant le réseau d'assainissement a été chemisé en

divers endroits pour supprimer la pénétration des racines de platanes qui colmatait régulièrement ce collecteur occasionnant des débordements. Travaux également en cours sur la Commune de Mouriès dans les rues du 8 mai 1945, Jean Colas et Bergères. Dans le cadre des travaux de réfection de la voirie, engagés par la commune, la CCVBA réalise conjointement les remplacements des réseaux d'eau potable, d'assainissement et pluvial... Sont effectués également les branchements (eau potable et eaux usées) avec sorties des compteurs sur le domaine public.



Chantier route de Belle Croix à Paradou

La commune poursuit le réaménagement de sa voirie et la route de Belle Croix fait partie du programme. Sur cette voie urbaine, la CCVBA reprend l'ensemble des

réseaux humides (eau potable, eaux usées et pluvial). Dans ce contexte les branchements individuels sont également repris et les compteurs d'eau, dans la mesure du possible, sont sortis sur le domaine public.

2 chiffres

Montant des travaux engagés en pluvial sur Aureille, Mas-Blanc-des-Alpilles, Maussane-les-Alpilles, Mouriès, Le Paradou, Saint-Étienne-du-Grès et Saint-Rémy-de-Provence **850 000 €** sur 2019.
250 permis instruits en 2019.



Raccordements à Mas-Blanc des-Alpilles

La CCVBA travaille actuellement sur le remplacement et redimensionnement d'un tronçon du réseau d'eau potable le long de la route départementale 99 entre Mas-Blanc-des-Alpilles et Saint-Étienne-du-Grès et à la création du réseau d'assainissement pour permettre à une quinzaine d'habitations de se raccorder.

Mise aux normes de sécurité de la station d'épuration de Maussane les-Alpilles

La CCVBA vient de terminer la mise aux normes de sécurité de la station d'épuration de Maussane-les-Alpilles. Ces travaux ont consisté à améliorer le procédé de traitement à remplacer tous les équipements qui n'étaient pas aux normes pour permettre au personnel de travailler dans les normes de sécurité.



À Fontvieille du côté de la station de pompage de la Barjolle

Des travaux très importants viennent d'être réalisés sur le site de la Barjolle avec la création d'un nouveau forage qui viendra en complément de celui existant (la production de ce dernier est de 90 m³/h), d'une bache de reprise, du remplacement du dispositif de désinfection de l'eau pompée pour un montant de travaux de 368.651 € HT. Le changement des pompes de reprise a été effectué, armoires électriques recâblées pour un montant de 64.900 € HT. À la demande de l'hydrogéologue agréé et de l'Agence Régionale de Santé (ARS) l'écoulement de la source a été canalisé pour éviter toute stagnation d'eau et d'éventuelles pollutions (22.841 € HT).

L'ensemble du site a été faucardé et les arbres élagués pour un montant de 5.899 € HT. Avant fin 2019, des travaux de mise en conformité ont été réalisés aux réservoirs d'eau potable pour la sécurisation des lieux et du personnel qui y travaille. Le montant de ces travaux s'élève à 19.570 € HT.

Toujours fin d'année, début 2020, un premier tronçon de la canalisation de refoulement sera remplacé sur 600 mètres pour un montant estimé à 184.000 € HT (section comprise entre la station de pompage et la route de Fontvieille).

La canalisation de refoulement située sous la route de Fontvieille-RD 33, entre le chemin de la station de pompage et le chemin de la Grand-Draïlle, sur une longueur d'environ 2.000 mètres, doit être également remplacée pour un montant estimé à 900.000 € HT.





Dans le cadre de sa compétence voirie, la **CCVBA** s'est engagée dans la réhabilitation de ses voies intracommunautaires. Tout en maintenant son caractère de chemin de campagne, y compris, dans sa largeur de voie restreinte, une zone de circulation douce marquée par une différenciation de matériaux a été insérée à l'aménagement. Sur cette voie limitée à 30 km/h, l'absence de bordures entre les deux parties de la voirie permet le croisement des véhicules.

Le maintien de tous les arbres qui formaient des alignements remarquables et les fossés enherbés sur la majorité du cheminement ont accentué le côté champêtre de l'aménagement. À l'intersection de l'avenue de la Vallée-des-Baux, un dispositif de sécurisation correspondant à la surélévation du carrefour clôturera l'opération au printemps 2020.

Sécurisation des accès au site du Barrage du Peiroou de Saint-Rémy-de-Provence

La **CCVBA**, à travers de sa compétence Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) a en charge depuis le 1^{er} janvier 2019 la gestion du Barrage du Peiroou (voir bulletin N°17 mars 2019).

Après les travaux de réfection

des vannes du barrage effectués par la Commune de Saint-Rémy-de-Provence, la **CCVBA** a missionné une entreprise spécialisée dans les travaux spéciaux et notamment dans la mise en sécurité contre les glissements rocheux. Les travaux ont été réalisés cet automne.



Concernant la sécurisation du chemin d'accès au site du barrage, la **CCVBA** en complément de la purge de falaise sécurisant les risques de chute de blocs, a implanté une barrière interdisant l'accès au site.



Saint-Rémy-de-Provence : 2^{ème} phase de travaux Avenue de la Libération

Ce deuxième chantier concerne le tronçon compris entre la rue Édouard Herriot et l'avenue Jean Moulin. Sur ce tronçon, la **CCVBA** remplace la canalisation de refoulement qui alimente les réservoirs d'eau potable, la canalisation de distribution avec la reprise des branchements (50 unités) et sortie des compteurs sur le domaine public. Pour l'assainissement, également changée, la canalisation principale et les branchements individuels raccordés au réseau des eaux usées - (50 unités).

Pour le pluvial, amélioration du fonctionnement général avec création d'avaloirs.

Avenue Charles de Gaulle à Saint-Étienne-du-Grès

Reprises de la canalisation d'eau potable et des sorties de compteurs sur le domaine public.



3 projets pour les

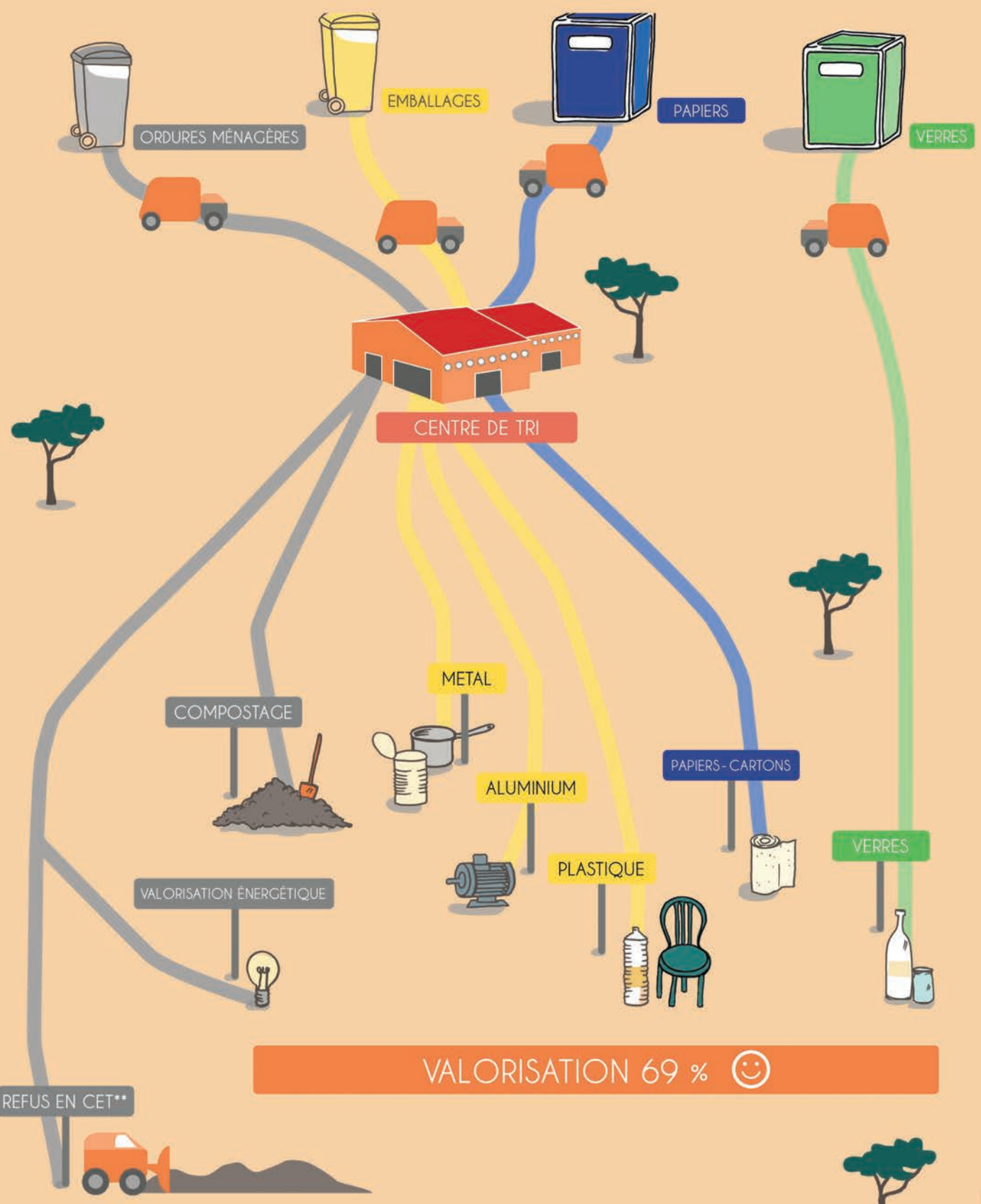
30 prochaines années sur la Vallée-des-Baux

1 nouveau forage aux Canonettes pour alimenter en eau Les Baux-de-Provence Maussane-les-Alpilles Le Paradou Fontvieille

Une nouvelle station d'épuration mutualisée pour les Communes de Maussane-les-Alpilles Le Paradou Les Baux-de-Provence

1 nouveau réservoir d'eau potable Le Paradou Les Baux-de-Provence Maussane-les-Alpilles

Circuit des déchets ménagers*



VALORISATION 69 % 😊

REFUS EN CET**

ENFOUISSEMENT 31 % ☹️

DONNÉES 2018 DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DES BAUX ALPILLES

* Hors déchèterie. **CET : Centre d'Enfouissement Technique

Pourquoi trier et réduire ?

992 KG*
2018



103 KG emballages, verres, papiers

495 KG déchèteries

394 KG ordures ménagères

MOYENNE NATIONALE : 568 KG* *de déchets produits par an et par habitant

Trop de déchets sur notre territoire, ensemble nous pouvons agir !

Durée de vie de nos déchets dans le sol

1-6 MOIS



FRUITS ÉPLUCHURES

50-100 ANS



CONSERVES

1 AN



PAPIERS - JOURNAUX

100-500 ANS



BOUTEILLES PLASTIQUES

5 ANS



BRIQUES - CARTONS

4 000 ANS



BOUTEILLES EN VERRE

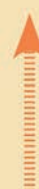
48€ coût du traitement des déchets par habitant

dont 6€ gagnés par habitant grâce au tri

Des solutions existent !



- 30% d'ordures ménagères



+ de tri d'emballages et de papiers

- JE COMPOSTE MES ÉPLUCHURES, MES VÉGÉTAUX ET J'OBTIENS MON COMPOST !

Réduction -30% des ordures ménagères.

Mise à disposition par la CCVBA d'un composteur individuel en bois à 15 € ou 25 € selon le modèle avec un bio seau et un mélangeur.

- JE RÉPARE LES OBJETS qui ne fonctionnent plus à l'aide de

l'annuaire réparation mise en ligne sur le site de la CCVBA.

- JE PEUX TONDRE ET RÉCUPÉRER L'HERBE TONDUE EN PAILLAGE

aux pieds des arbustes ou dans le potager.

- JE POSE UN STOP PUB

Fourni par la CCVBA sur ma boîte aux lettres...

- JE DONNE LES TEXTILES AUX ASSOCIATIONS CARITATIVES

OU DANS LES BORNES DU LIONS CLUB OU DE LA RESSOURCERIE DU PAYS D'ARLES

Je peux acheter aussi à la friperie des Alpilles les vêtements collectés à petits prix !

- Friperie des Alpilles - ZA de la Gare SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE.

En 2018, grâce à votre engagement, les résultats sont positifs avec 67 % de taux de recyclés-valorisés ! Poursuivons nos efforts !



Dans le cadre des journées
"Nettoyons la nature"
280 élèves collectent
490 kilos déchets

Le mardi 24 septembre ce ne sont pas moins de 150 élèves et les enseignants de l'école élémentaire de la République de Saint-Rémy-de-Provence qui ont participé à l'opération "Nettoyons la Nature 2019". Les élèves ont fait du propre sur les sites du Lac de Peiroou et de Glanum avec la "récupération" de 300 kilos de déchets.

L'Opération 2019 s'est poursuivie le 27 septembre sur la Commune de Paradou où 130 enfants de l'école élémentaire et leurs enseignants ont ramassé 190 kg de déchets, dont 15 kg de déchets d'emballages triés. Lors de ces deux journées les élèves étaient accompagnés par des agents de la Communauté de communes, une intervention collective des plus efficaces ! Un grand merci à ces jeunes éco-citoyens très sensibilisés par leurs professeurs sur la protection de leur environnement !

Stop aux déchets sauvages !



Propreté
l'affaire de tous !

Une étude de l'Ademe (Agence de l'environnement) évoque le chiffre de 21 kg/an et par habitant de dépôts sauvages en France. Malheureusement, les Alpilles ne sont pas épargnées par ce fléau.

Les abandons de déchets, volontaires ou insoucians posent des problèmes environnementaux, de santé publique, de dégradation du cadre de vie et de coûts pour les Communes. Se débarrasser de ses déchets devant une colonne de tri, en bordure de route, dans un gaudre, devant les déchèteries ou en dehors des jours prévus de collecte est strictement interdit par la loi.



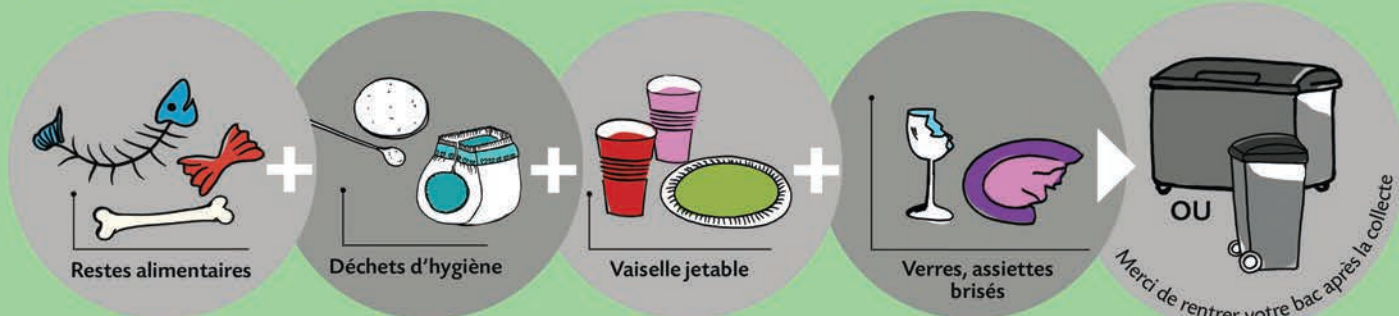
* LES AUTEURS S'EXPOSENT À DES AMENDES DE 450 € A 1.500 €
ET CONFISCATION DE LEUR VÉHICULE.



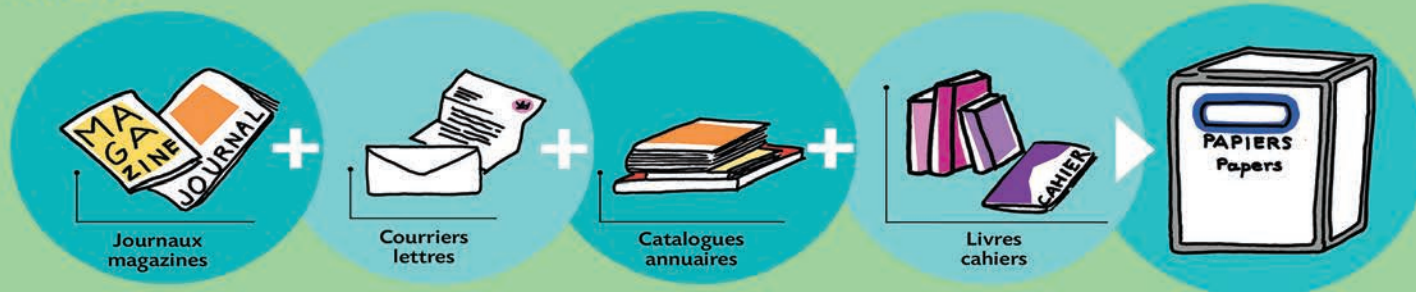
Comment bien trier sur notre territoire ?

UN DOUTE, UNE QUESTION **04 84 510 620**
infodechet@ccvba.fr www.vallee-des-baux-alpilles.fr

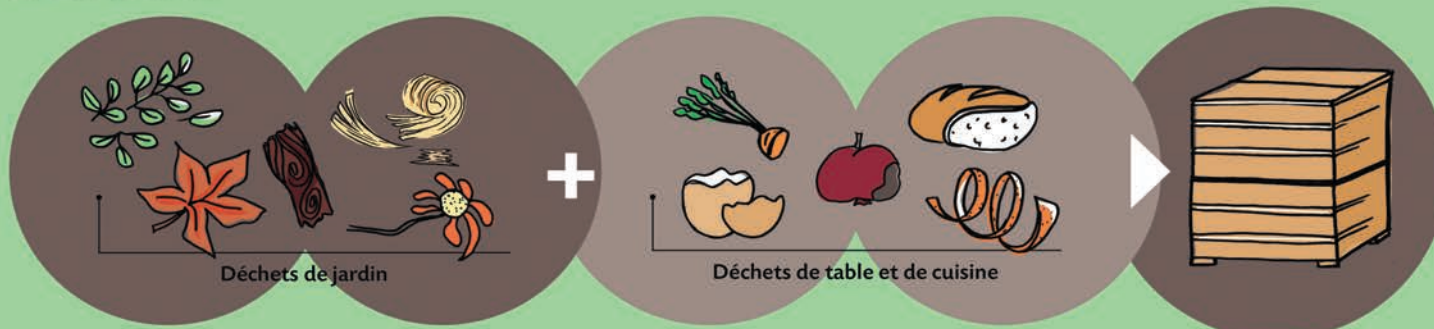
ORDURES MÉNAGÈRES



PAPIERS



BIODÉCHETS

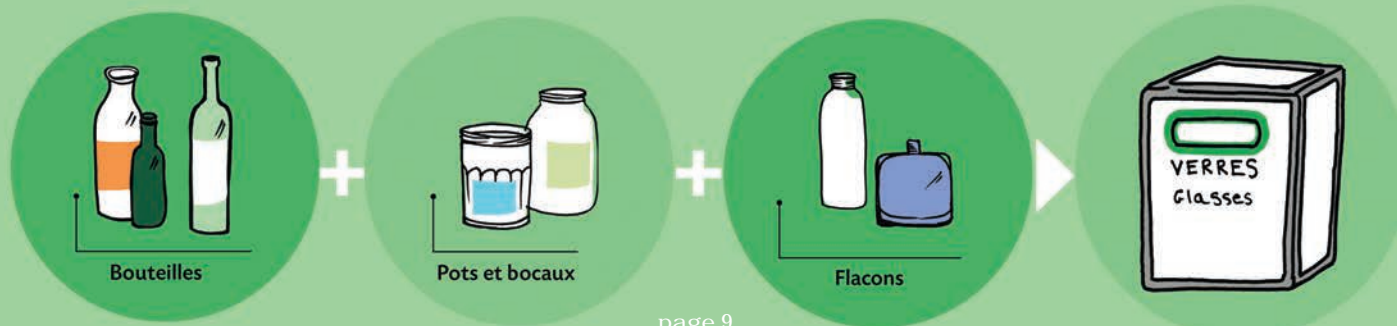


EMBALLAGES



Pas besoin de les laver ! il suffit de bien les vider !

VERRES



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Signature du Contrat de transition écologique (CTE)

Le 15 novembre, la Communauté de communes a signé le Contrat de Transition Écologique en présence d'Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la Ministre de la transition écologique et solidaire et de Pierre Dartout, Préfet de Région.



Le Pays d'Arles a été retenu candidat par l'État à ce nouveau dispositif qui vise à développer des actions concrètes pour promouvoir le développement durable et l'emploi, en lien direct avec les spécificités du territoire. Ce contrat mobilise tous les acteurs de la transition écologique, notamment les associations et les entreprises et se construit à partir de solutions locales, portées par les acteurs de terrain. Les deux projets réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la CCVBA, portent d'une part sur le projet de pôle de valorisation des déchets verts et agricoles et d'autre part sur la réutilisation des eaux usées traitées.

Par ces projets, la CCVBA, souhaite s'inscrire dans une démarche active de valorisation de ressources locales (déchets verts, eaux usées traitées) pour répondre à des enjeux forts de préservation de l'environnement tels la réduction des prélèvements d'eau potable et la sécurisation de la ressource en eau ou la production de granulés de chauffage pour les chaudières biocombustible. Si le territoire du Pays d'Arles a été retenu au niveau national dans le cadre des CTE c'est certainement grâce à son engagement reconnu en matière d'environnement, notamment avec son Plan Climat Air Énergie.

“La Communauté de communes, participe activement à ce programme (2016/2021) et à l'heure du bilan à mi-parcours peut afficher des résultats concrets”

- Déploiement d'un réseau de 14 bornes de recharge pour véhicules électriques.
- Modernisation de l'éclairage public des 8 zones d'activités de la CCVBA (passage en LED de 250 points lumineux).
- Création du nouveau siège communautaire, bâtiment à énergie positive et labélisé bâtiment durable méditerranéen.
- Rénovation de la bergerie de Fontvieille selon les normes durables.
- Extension des consignes de tri (tous les emballages plastiques) à l'ensemble des 10 communes.
- Choix d'un opérateur et obtention du permis de construire pour une centrale photovoltaïque sur l'ancienne décharge réhabilitée de Maussane/Paradou.
- Fourniture de tablettes à 27 élus communautaires afin d'éviter les productions papier lors des bureaux et conseils communautaires.
- Priorité à l'acquisition de véhicules électriques pour le parc auto de la de la CCVBA.

Les objectifs du Plan Climat du Pays d'Arles

- Réduire de 14% les émissions de gaz à effet de serre.
- Réduire de 12% les consommations d'énergie.
- Doubler la production d'énergie renouvelable.
- Réduire les émissions de polluants atmosphériques de 30%.



Michel Chpilevsky, Sous-Préfet de l'arrondissement d'Arles a inauguré le nouveau siège de la CCVBA

Ce bâtiment à énergie positive, dont les travaux d'aménagement se sont déroulés d'avril 2018 à février 2019, a obtenu le label "Bâtiment durable méditerranéen" - niveau Or en phase conception et réalisation. Label qui garantit un niveau de qualité énergétique et environnementale.

L'inauguration du nouveau siège situé avenue des joncades basses sur le site de la zone d'activités La Massane à Saint-Rémy-de-Provence s'est déroulée le mercredi 3 juillet en présence de Michel Chpilevsky, Sous-préfet de l'arrondissement d'Arles, Anne-Marie Bertrand, Sénatrice des Bouches-du-Rhône, Jean-Marc Martin-Teissère, Président de la Communauté d'agglomération Terre de Provence et d'élus de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles.

Lors de son intervention Michel Chpilevsky a indiqué : "Outre ses qualités en matière d'éco-construction, ce nouveau bâtiment enjolive son environnement et illustre les prochains Contrats de transitions écologiques (CTE) qui seront signés par l'État avec de nombreux territoires français dont celui du pays d'Arles."

D'une surface de 1.300 m² (1.100 de bureau et 200 m² de garage-atelier), il permet aux administrés depuis son ouverture au public le lundi 29 avril d'accéder à l'ensemble des services sur un même lieu.

Les actions du programme **Life** porté par la Région Sud et de l'optimisation de la collecte des déchets



Quoi de neuf dans les 5 ans à venir ?

Engagée sur un programme d'actions dans le cadre du programme LIFE déchets porté par la Région Sud, la CCVBA a également réalisé une étude en vue de l'optimisation de la collecte des déchets ménagers et assimilés sur son territoire, en association avec l'ensemble des communes.

■ **DES COLONNES ENTERRÉES** : Le porte à porte ne pourra pas concerner les centres anciens (rues étroites, rentrées des bacs impossibles dans les maisons ou commerces) ni les habitations isolées. Donc, dès 2020, il est prévu une étude sur la création de colonnes enterrées afin d'apporter une réponse aux problématiques des centres villages. Plus esthétiques, accessibles 24h/24 et 7j/7, ces îlots de propreté permettront de supprimer les bacs collectifs. L'étude financée dans le cadre du programme européen LIFE, par la Région, l'ADEME et l'Europe sera lancée courant 2020.

Le plan pluriannuel d'investissements de la CCVBA pour 2019-2022 prévoit les dépenses associées au génie civil, à l'acquisition des colonnes, ainsi qu'à l'acquisition d'un camion grue pour



collecter ces déchets.

■ **LA RÉHABILITATION DES DÉCHÈTERIES DE SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE ET DE MAUSSANE/LE PARADOU** financée par le Département dans le cadre du contrat départemental. Les études préalables au réaménagement et à la requalification ont été lancées depuis cet été. Les objectifs de la requalification des sites sont la mise aux normes et la sécurité des usagers et des employés, l'intégration des aménagements et équipements nécessaires à la valorisation et au réemploi (objectifs de la Loi de Transition énergétique pour la croissance verte ainsi que du Plan régional de Prévention et de Gestion des déchets) et l'optimisation du fonctionnement général.

■ ÉLABORATION DU PLAN LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

L'objectif est d'agir sur la quantité et la nocivité des déchets produits en intervenant à la fois sur leur mode de production et sur leur consommation (y compris le réemploi et la réutilisation). Le plan doit permettre de fixer des objectifs quantitatifs et qualitatifs au niveau des Alpilles pour atteindre les objectifs réglementaires inscrits dans la Loi Tepcv et le Plan régional de Prévention et de gestion des déchets.

Nouveaux SERVICES sur 2020



● Mise en place d'une **COLLECTE EN PORTE A PORTE** à l'aide de bacs individuels pour les ordures ménagères et les emballages. Ce service va être déployé sur 3 ans à l'échelle du territoire intercommunal et démarrera sur les communes suivantes : Aureille, Maussane-les-Alpilles, Mourès et Le Paradou. Il permettra d'améliorer la qualité du service public, d'augmenter les performances en collecte sélective et réduira ainsi les indésirables dans les ordures ménagères.

● **RÉEMPLOI** Plutôt que de jeter, vous pourrez donner les meubles et objets dont vous n'avez plus l'utilité qui retrouveront une nouvelle vie au sein de la Ressourcerie du Pays d'Arles

● Mise en place d'un service de **BROYAGE DE VÉGÉTAUX À DOMICILE !** Le principe sera simple : prendre rendez-vous pour broyer vos végétaux chez vous sans vous déplacer en déchèterie. Ce service sera payant à prix préférentiel réservé aux habitants du territoire. Le + : paillage possible avec le broyat des végétaux, retour à la terre, faible empreinte carbone.

FONTVIEILLE : la Bergerie de Montauban se transforme en un incubateur d'entreprises Greentech

Dans le cadre de son "Schéma de Développement économique, la CCVBA porte un projet d'incubateur d'entreprises Greentech situé à Fontvieille dans l'ancienne Bergerie du château de Montauban ; répondant ainsi aux enjeux économiques, d'emploi, d'innovation et de transition écologique que doivent relever nos territoires. On y verra des technologies respectueuses de l'environnement et du paysage, un design d'économie circulaire, une agriculture-agroécologie innovante, des initiatives de créateurs qui pourront ainsi jouir des conditions de développement dans un écosystème alliant espaces de coworking, bureaux, interaction avec les filières de production, d'autres pôles d'entrepreneurs, centres d'excellence et territoire d'expérimentation en lien avec le monde de la recherche.

3 fondements guident ce projet

● Un modèle innovant au service d'un entrepreneuriat environnemental, d'un paysage incluant ses filières de production et de la transition écologique-énergétique ; enrichissant le territoire comme espace d'innovation en lien avec nos partenaires locaux et voisins. ● Une attractivité territoriale pour accueillir les entrepreneurs et retenir les talents locaux en leur permettant un accès aux ressources de leur développement. ● Une inscription dans un écosystème en réponse aux demandes marché/enjeux sociétaux mais aussi permettant de tisser des liens inter-entreprises. Ce projet de 912.000 € bénéficie de subventions à hauteur de 80% du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône ainsi que de la Région Sud Provence Alpes Côte-d'Azur. Son ouverture est prévue à la rentrée 2020.



ÉCONOMIE & ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES



“Atelier Export” en salle d’honneur Mairie de Fontvieille

Des “Ateliers-Rencontres” pour traiter de l’importance de développer son activité à l’export

Dans le cadre de sa mission d’accompagnement économique, la CCVBA propose des Ateliers d’entreprises “Rencontre & Expertise” sur les thématiques touchant toute la vie de l’entreprise. Depuis avril 2019 ont été abordés : l’importance d’être sur les réseaux sociaux ; développer son entreprise grâce aux financements régionaux ; le tourisme de découverte économique ; préparer son salon à l’international.

Le 20 juin, la CCVBA, avec ses partenaires Procames et ACCM, a réuni les entreprises candidates à l’export pour une atelier “Rencontre & Expertise” centré sur la préparation d’un salon professionnel à l’international. De précieux témoignages ont été apportés par les intervenants de Gautier Semences et Richel Group.

Atelier-rencontre “Entreprises & découverte”

Le 17 novembre, un Atelier-Rencontre pour traiter de l’importance d’ouvrir ses portes au grand public a rassemblé les entreprises des Alpilles et plusieurs partenaires du Pays d’Arles autour d’ “Entreprises & Découverte”, le n°1 du tourisme de découverte économique.



“Atelier Tourisme économique” au siège de la CCVBA

Les savoir-faire des Alpilles ont fait leur salon à Provence Prestige

Un stand collectif a été conçu pour mettre en valeur les arts, les savoir-faire et le terroir des Alpilles au sein du salon Provence Prestige. Une dizaine d’entreprises y ont représenté l’excellence du territoire ainsi que les partenaires invités : le collectif



“Le savoir-faire des Alpilles”, le réseau de producteurs “Goût Alpilles” et “Entre Alpilles-Crau et Camargue”, association regroupant des filières de qualité.

Cérémonie “Les Rois de l’Export” organisée à Eygalières

Cette année, la cérémonie de clôture des dispositifs d’accompagnement export de notre partenaire Procames a été organisée à Eygalières. Cet événement a été introduit par la Région



qui a présenté les solutions de la Team France Export ; suivies de la mise à l’honneur de plusieurs entreprises du territoire ayant bénéficié des dispositifs “Horizon Export” et “Starter”.

Suite de l’atelier de
préparation
à l’export, avec des
entreprises



présentes au Fruit Attraction Madrid sur le
stand collectif de la CCVBA

Du 22 au 24 octobre, plusieurs entreprises du territoire ont pu développer leur réseau de vente sur ce salon professionnel spécialisé en fruits et légumes : Delbon (biostimulants), L’Oustalet (courgettes), Nutréine (barres protéinées), Reveny (salades), Saint-Rémy Basilic (herbes aromatiques) et Terre de Crau (fruits à noyau).

À cette occasion la CCVBA a invité son partenaire “Provence Promotion” au sein du pavillon “Business France”.



Stand collectif de promotion des Alpilles au Salon “Fruit Attraction” (Madrid).

Offre commerciale au cœur de “La Nuit européenne des musées”

Afin d’accompagner au plus proche les commerçants et artisans, la Communauté de communes organise des actions de dynamisation des centre-ville ainsi que l’installation et le financement des entrepreneurs sur son territoire.

Pour cette troisième édition, la Nuit Européenne des musées a investi 7 communes des Alpilles du 13 au 19 mai.

En collaboration avec les associations de commerçants et d’artisans du territoire, la Communauté de communes, à travers ce type d’actions, a pour objectif de mettre en valeur l’offre commerciale locale et favoriser la fréquentation des centres-villes et villages.

Plusieurs acteurs économiques et lieux culturels du territoire ont été mobilisés : Musée Yves Brayer des Baux-de-Provence, Musée Maurice Pezet d’Eygalières, Cinéma Éden de Fontvieille, Atelier du Sculpteur de Mourières, “Parcours Imag’in le Grès”, Musée des Alpilles et Musée Estrine de Saint-Rémy-de-Provence.

Une première installation de "Boutique à l'essai" au Paradou

Ma boutique à l'essai et le réseau France Active - Initiative France ont permis l'installation de plusieurs commerçants dans les Alpilles. Cette démarche permet à un porteur de projet de tester son concept commercial en minimisant les risques grâce à des conditions d'installation idéales : loyer négocié, visibilité accrue, accompagnement renforcé, appui financier et un suivi. Cette expérimentation s'inscrit dans le cadre d'un dispositif national animé par la Fédération Nationale des Boutiques à l'essai avec l'appui financier de la Région, de la Caisse des Dépôts et Consignations et de BPI France ; et en partenariat avec Initiative Pays d'Arles et la Mairie du Paradou.



Le projet "Green Alpilles" de Sandra Brun, qui a été choisi parmi 18 candidatures, prévoit d'ouvrir ses portes en décembre face au "Bistrot du Castillon" sur la place de la mairie, fraîchement rénovée.

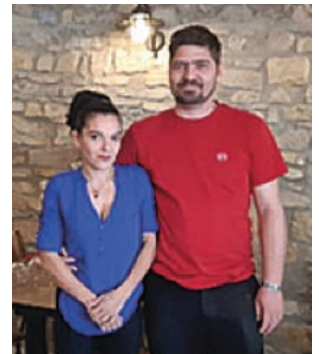
Accompagnement à l'installation et financement des plusieurs commerçants et artisans dans les Alpilles



Fleur Martin a repris le magasin "Made in Fleur" à Maussane-les-Alpilles.

Le service Économie de la CCVBA accompagne la structuration et la promotion des commerçants et artisans du territoire, notamment en déployant les dispositifs d'aides à la création/croissance, en recherchant des locaux ou encore en relayant leur communication sur les réseaux sociaux. Parmi les bénéficiaires de ces dispositifs : Fleur Martin, Vincent Michel et Jonathan Moulin.

Jonathan Moulin et sa compagne viennent d'ouvrir le restaurant "Atelier de Moulin" situé place de l'église à Aureille.



Vincent Michel, déjà propriétaire de la boucherie de Paradou, a créé un second établissement "Boucherie Michel" à Mouriers.

Ces établissements ont bénéficié du soutien financier sous forme de prêt d'honneur accordé par Initiative Pays d'Arles, partenaire de la CCVBA. Par ailleurs, depuis la création de la page Facebook intercommunale en mai dernier, 33 entreprises de 10 communes ont été mises en avant à travers de posts personnalisés.

1 chiffre En 2019, plus de 350 entreprises ont bénéficié des services du développement économique de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles.

Innovation & attractivité du territoire

À l'occasion de la 3^{ème} édition de l'itinéraire "À la rencontre des savoir-faire des Alpilles", la CCVBA a étoffé son offre pour favoriser l'attractivité du territoire par l'extension de l'itinéraire à davantage d'entreprises qui ont ouvert leurs portes pour ces journées de découverte des métiers



d'art et terroirs, la professionnalisation de l'accueil du public grâce à une formation dispensée par Entreprise et Découverte, l'acteur national du tourisme de découverte économique et l'organisation et la mise à disposition d'un stand collectif au salon professionnel Provence Prestige.

L'inauguration de l'itinéraire "À la rencontre des savoir-faire des Alpilles" s'est déroulée à "l'Espace Anikado", à Saint-Rémy de-Provence.

"À la rencontre des savoir-faire des Alpilles" s'est déroulée sur tout le territoire du 4 au 6 octobre. Une trentaine d'entreprises a ouvert leurs portes afin de faire découvrir leurs coulisses. Des traditionnels mouliniers et viticulteurs jusqu'aux saveurs du terroir, en passant par les métiers d'art dans l'intimité de leurs ateliers, le public a pu découvrir la diversité des savoir-faire et des talents du territoire. Rendez vous en octobre prochain pour l'édition 2020.

INFORMATIONS : "Vous avez un projet de développement ?" Contactez le service Économie de la CCVBA economie@ccvba.fr / 04 90 54 54 20



Un site Internet nouvelle génération, moderne, attrayant et fonctionnel

Un site qui suscitera l'envie chez l'internaute, afin de mieux le capter et le satisfaire. Il mettra en valeur les incontournables de la destination, sans oublier la diversité de l'offre du territoire. Cet outil montrera des visuels et des vidéos valorisant des vraies expériences de séjour et de vacances, et sera entièrement responsive, adapté au mobile comme à la tablette ou à l'ordinateur portable, avec pour objectif de valoriser au mieux la destination.

TOURISME & PROMOTION



Éditions

L'Office de Tourisme Alpilles-en-Provence propose de nouveaux supports de communication avec une ligne éditoriale totalement repensée qui traduit l'image de la marque "Alpilles-en-Provence". Quatre nouvelles brochures vont être éditées entre janvier et mars 2020 :

- * **GUIDE TOURISTIQUE ALPILLES-EN-PROVENCE** : présentation de la destination Alpilles-en-Provence et des villages.
- * **Guide hébergements** : regroupant les hôtels, résidences de tourisme, campings, chambres d'hôtes et locations saisonnières.
- * **Livret séjour** : Restaurants, Où sortir, Commerces & services, infos pratiques.
- * **Livret Activités et Loisirs** : Sports et activités de plein air, nos moulins & domaines viticoles, patrimoine.

Marché des Créateurs 2019

Cette année plus de 680 exposants ont participé au marché des créateurs tous les mardis soir de l'été dans le centre-ville de Saint-Rémy-de-Provence. L'occasion de retrouver des créations dans plusieurs domaines : la décoration, les bijoux, la céramique, la mode, les accessoires, ou même des produits alimentaires originaux et quelques peintres et sculpteurs particulièrement créatifs.



Les exposants sont sélectionnés de façon rigoureuse, dans un souci de recherche de qualité et d'originalité. La saison 2019 a été l'une des meilleures depuis ces dernières années (CA : 24.410 € soit 680 emplacements) avec plus de 140 emplacements vendus

par rapport à 2018, soit un chiffre d'affaires de plus de 5.000 €. L'Office de Tourisme Alpilles-en-Provence également accueilli plus de 40 nouveaux créateurs ravis de participer à cette manifestation. De nombreux visiteurs et touristes sont venus profiter de ce marché d'artisanat d'art, flâner dans les rues du centre ancien...

Foire aux Santons et Marché de Noël 2019

Du samedi 9 au lundi 11 novembre ce sont 12.000 personnes qui ont rendu visite à nos santonniers et nos créchistes passionnés avec des personnages incontournables : le ravi, la poissonnière, ou encore la bergère avec son troupeau de moutons...

3 jours de fête et d'animations pour partager l'esprit de Noël. Une belle manifestation qui a enchanté petits et grands...



Du samedi 9 au lundi 11 novembre ce sont 12.000 personnes qui ont rendu visite à nos santonniers et nos créchistes passionnés avec des personnages incontournables : le ravi, la poissonnière, ou encore la bergère avec son troupeau de moutons...



En 2019, diverses actions de promotion en France et sur plusieurs marchés ont été menées par l'Office de Tourisme. Pour 2019, le plan d'action a été de renforcer l'image et la notoriété de notre destination, et conquérir de nouvelles clientèles à l'échelle nationale et internationale, en s'inscrivant dans les stratégies de Provence Tourisme et du Comité régional du Tourisme. Participation à plusieurs salons et opérations de promotion aux États-Unis et en France pendant le plus important salon professionnel : "Rendez-vous France à Marseille" : Organisation de PréTour avec plus de 60 Tour Opérateurs étrangers. Ces Agents de voyages ont séjourné sur place et ont suivi un programme avec des activités afin de mieux le faire connaître les Alpilles, nos hébergements et nos attraits. Tout au long de l'année, l'Office de Tourisme Alpilles-en-Provence reçoit des journalistes TV, presse régionale, nationale et internationale pour 20 accueils presse en 2019 et plus d'une vingtaine d'aides techniques.



80.000 accueils

Au 30 octobre 2019 près de 80.000 personnes accueillies aux comptoirs des 3 bureaux. Billetterie : environ 750 billets vendus d'avril à septembre pour différents événements et concerts. (Festival Les Antiques de Glanum, Festival de Jazz...)

* Visuels non contractuels



PROJETS PÉDAGOGIQUES & PRÉVENTION ET SENSIBILISATION AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT



Bénédicte Crouau, présidente du "GIEE Amande" (groupement d'amandiculteurs engagés pour l'environnement) présente la Malle pédagogique de l'amandier aux élèves de plusieurs classes de primaire des Alpilles au cœur de son amandaie à Mourès.

"Découverte de l'amandier dans les Alpilles" : des moments magiques pour les élèves à la découverte de leur environnement

Dans le cadre du renouveau de la filière amande, la CCVBA a proposé des journées de découverte en mars, utilisant sa malle pédagogique créée à cette occasion, en partenariat avec le Parc naturel régional des Alpilles. Ces journées avaient pour but de s'approprier cet arbre emblématique du territoire en pleine saison de floraison, de l'observer dans son environnement, de comprendre sa culture, son écosystème et d'être en lien avec les gens qui le cultivent.

Les élèves de primaire des 10 villages des Alpilles ont pu rencontrer deux paysans passionnés au "Mas Bou Malek" - Les Amandaies " sur la commune de Mourès. Des activités de notre toute nouvelle malle pédagogique "Amandes Amandiers" ont été proposés comme support pour appréhender toute la biodiversité des lieux, enrichie par des aménagements spécifiques : hôtels à insectes, bandes enherbées, haies mixtes, pierriers, en plus de l'installation de ruches.



Bovine et découverte

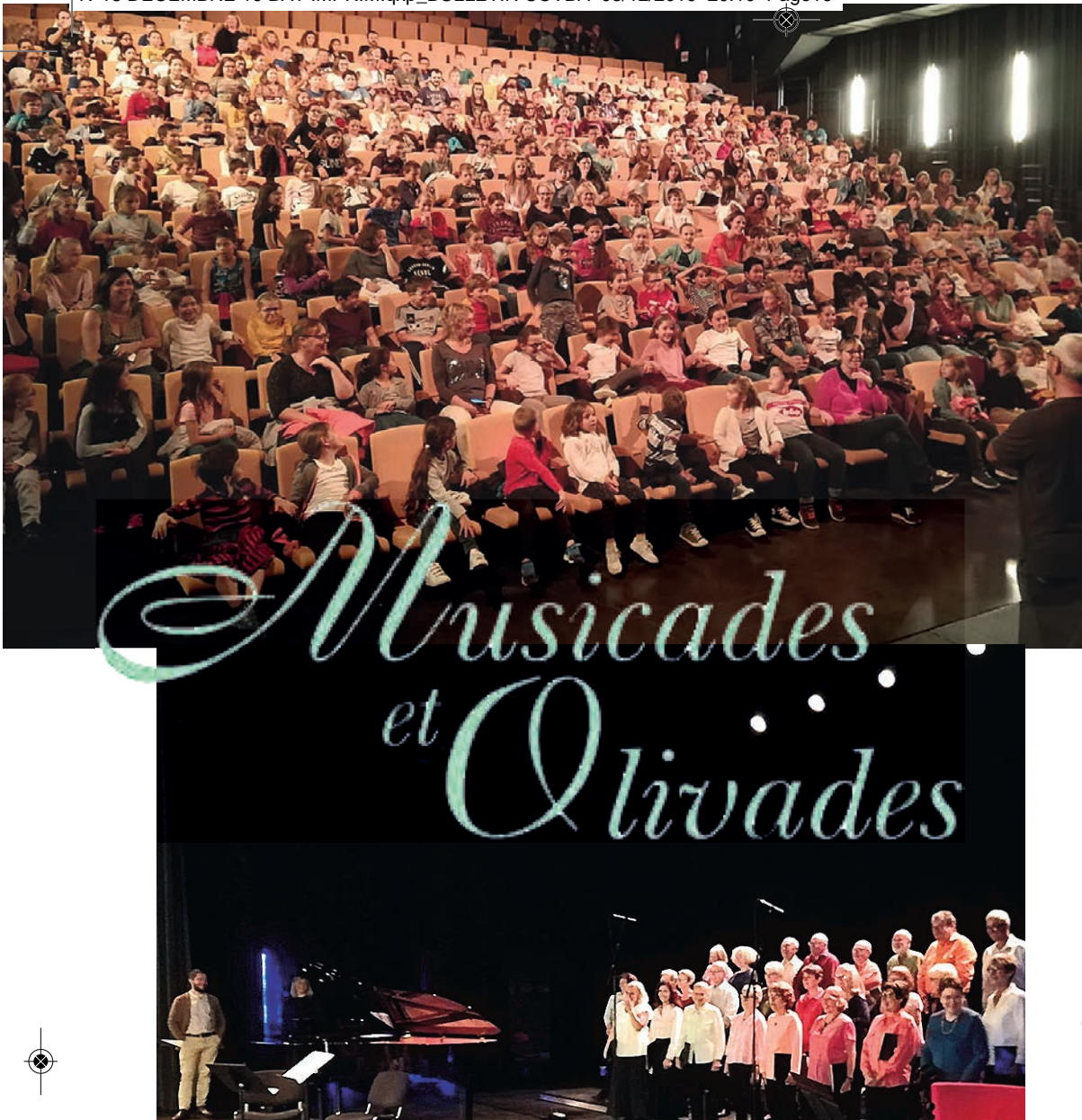
La CCVBA a mandaté la fédération française des courses camarguaises (FCCC) afin d'organiser des animations pédagogiques au sein des 12 écoles élémentaires du territoire de fin 2018 à mi-2019. À l'issue, 300 enfants ont participé au mois de mai à une après-midi bovine dans les arènes saint-rémoises avec en piste les raseurs des écoles taurines d'Arles, Sommières, Saint-Laurent d'Aigouze et Saint-Rémy-de-Provence confrontés aux taureaux des manades Caillan et Gros.



Semaine réduction des déchets

Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles a organisé différentes actions du 16 au 24 novembre :

- Collecte solidaire de jouets auprès de 10 écoles du territoire et au siège de la CCVBA.
- Mise à disposition de composteurs avec 1 plante offerte
- Sensibilisation au tri dans les 3 déchèteries
- "Repair Café" le samedi 23 novembre avec ateliers de réparation d'appareil électroménagers et électriques (audio et vidéo), fabrication d'emballages cadeaux en textile, fabrication de couvercles alimentaires, recettes de produits cosmétiques, diagnostic de réparation de vélo, friperie des Alpilles...



300 scolaires se prennent de "Passion" pour J.S Bach

Voilà maintenant cinq ans que la **CCVBA** organise des projets pédagogiques autour de la musique classique et du concert "Passion". Cette année le projet musical a permis de mettre à l'honneur Jean-Sébastien Bach.

300 enfants, ont été sensibilisés à la musique classique grâce à deux heures d'intervention avec un professeur du Conservatoire de musique du Pays d'Arles. Tout ce petit monde a été accueilli dans la salle de l'Alpilium sur la commune de Saint-Rémy-de-Provence, avec un petit goûter de produits locaux et zéro déchet bien sûr ! proposé par la **CCVBA**.

Un évènement animé par Dominique Oger, Président de "Musicades et Olivades", accompagné de quatre artistes fidèles. Le spectacle a permis une heure de découverte de Jean-Sébastien Bach.

Ce sont les enfants qui ont assuré le final, chantant ensemble pour la première fois, avec une grande première cette année la présence du chœur Aurélia.

ACCUEIL - PETITE ENFANCE

Démarche de labellisation des crèches du territoire

Soutenue par l'Union européenne dans le cadre d'un programme européen porté en partenariat avec la Région Sud, la **CCVBA** a souhaité développer une démarche environnementale visant à appréhender de façon globale et transversale la prise en compte de l'environnement dans l'accueil collectif des jeunes enfants.

Il s'agit de générer des prises de conscience, des modifications de comportement en proposant un projet de territoire ambitieux, intégrant des évolutions environnementales dans la gestion courante des structures, notamment celle du tri et de la réduction des déchets. Labelliser les crèches permettra de réduire l'impact environnemental des 8 points d'accueil de la petite enfance, notamment dans les domaines suivants : le bâtiment, les énergies, l'eau, les déchets, l'entretien, l'hygiène, les activités et l'alimentation.

L'introduction d'une crèche pilote "Cabane aux canailles" située sur la commune de Mouriès, facilitera la pédagogie par l'exemple et favorisera la transmission et l'échange, qui seront profitables aux autres équipes. Le programme d'éco labellisation a démarré le 16 juillet pour une durée de deux ans au travers d'une conférence téléphonique destinée aux crèches volontaires. Deux premières journées de formation de responsables de 8 crèches du territoire ont été mises en place suivies d'un diagnostic des sites et de l'organisation des plans d'action. Les 8 crèches ont aujourd'hui intégré le réseau national "Écolo Crèche". En 2020, suivra un plan de formation spécifique du personnel en lien avec la thématique des déchets qui tend à éduquer la petite enfance à l'environnement, par la sensibilisation à nettoyer sans polluer, la création de jardins pédagogiques et des éveils aux arts plastiques écologiques.

Puis, une troisième étape de coordination du projet suivra avec la planification des actions, de nouvelles formations ainsi que le partage des bonnes pratiques des crèches avec le réseau national. Parce que les crèches sont des lieux de vie exemplaires où cohabitent des enjeux sociaux, pédagogiques, économiques, de bien-être et de santé, mais également des espaces d'éducation et d'ouverture d'esprit, la **CCVBA** est persuadée qu'il est essentiel d'y mener une démarche d'engagement de développement durable pour que ces lieux deviennent des modèles pour notre territoire.



1 chiffre La finalisation du projet se concrétisera avec la labellisation "Écolo Crèche" de 8 structures d'accueil petite enfance de notre territoire.